53/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 08 octobre 2020

Nombre de membres
. Afférents au C.M.
19
. En exercice :
19
. Qui ont pris part à la délibération :
11

DATE DE LA CONVOCATION
05/10/20

DATE AFFICHAGE
09/10/2020

L'an deux mil vingt
et le huit octobre
à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : Messieurs OLMETA, COSTA, MORELLI, PANZA, BENVENUTI, SIMONETTI-MALASPINA
Et Mesdames FOURNIER, SCOTTO, FERRAGUTI, PONZEVERA, VOLELLI

Procuration : Mme SEBASTIANI à Mr MORELLI, Mr FEYDEL à Mr PANZA, Mme BEGNIS à Mme FERRAGUTI, Mme ROVERE à Mme SCOTTO, Mme GUARDINI à Mme FOURNIER, Mr HLUSICKA à Mr OLMETA, Mme SANCIU à Mr COSTA, Mr POLI à Mme PONZEVERA

Absent : Messieurs FEYDEL, HLUSICKA, POLI
et Mesdames SEBASTIANI, BEGNIS, ROVERE, GUARDINI, SANCIU

Monsieur MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :
MISE EN PLACE DE BORNES « ARRET MINUTE »

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire et urgent d'installer au sein du village des zones de stationnement gratuites, des bornes arrêt minute, afin de résoudre les difficultés de stationnement locales effectives et fluidifier la circulation de la rue principale.

Le montant de cet investissement s'élève à **32.760 Euros HT** soit 39.312,00 Euros TTC. Le Maire propose le plan de financement suivant :

- C.D.C..... 40 %.....13.104 Euros
- DETR.....40 %.....13.104 Euros
- Commune.....20 %.....6.552 Euros

Total.....100%.....32.760 Euros HT

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte le plan de financement et donne au Maire tous pouvoirs afin d'exécuter cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Claudy OLMETA

SOUS PREFECTURE
DE CALVI
13 OCT. 2020
COURRIER ARRIVEE